

DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE

A R M Y

Sherbrooke, Que. 17 May, 1945.

Messieurs les Membres de la Cour.

Il y avait pres de deux (2) mois que j'etais dans l'armee, lorsque je suis alle chez moi en passe de fin de semaine. Ma femme etait enceinte et comme j'avais ete appele a l'armee et qu'elle ne pouvait rester seule avec deja un enfant et sa condition presente elle demeurait avec mes parents et le desaccordregnait, il n'y avait aucune entente.

Vu que ma femme ne faisait que pleurer et etait tres nerveuse et ne s'attendait pas avec mes parents, j'ai reussi a louer une petite terre a bois, et j'y ai demenage ma famille et j'y ai travaille pp a bucher du bois pour les faire vivre. Apres la naissance de mon bebe, environ quatre (4) mois plus tard j'ai voulu revenir au camp. Ma femme s'est encore opposee et ne faisait que pleurer et menacait de s'en aller. Vu ses insistances et garder la paix je me suis pas revenu et vivait tres nerveux et toujours dans la peur.

Pendant mon entrainement au camp ma conduite a toujours ete parfaite et j'ai toujours fait ce qu'on m'a demande. Bien que je n'ai pas tres bonne s'ente, je faisais de mon mieux. Je sais que j'aurais du revenir, mais vous comprendrez que mes conditions de vie m'ont force d'agir de la sorte.

Je vous dem nderais d'avoir un peu de clemence, pas tant pour moi que pour ma femme et mes trois (3) enfants.

Votre tout devoue,



D-138889, Pte. Gagnon, J.E.H.

13